



Ma thèse en 180 secondes Europe centrale Edition 2026

Cahier du candidat

(Document adapté des recommandations rédigées par l'ACFAS)

Contact :

Institut Français Autriche

Marguerite COMOY

Chargée de coopération universitaire

marguerite.comoy@institutfr.at

I. Présentation générale

1. Qu'est-ce que c'est ?

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** permet à des **doctorants** en cours de thèse ou docteur de l'année universitaire précédente de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit présenter, **en trois minutes**, un exposé clair, concis et convaincant sur son sujet de recherche.

L'Institut français d'Autriche et l'Université de Sciences économiques et commerciales de Vienne (WU Wien), en partenariat avec les Instituts français de Hongrie, de Pologne, de République Tchèque et de Slovaquie ainsi que des universités partenaires dans chaque pays, organisent la huitième édition du concours régional « Ma thèse en 180 secondes » pour l'Europe centrale.

Dans chaque pays, une sélection nationale est organisée au printemps. Les lauréats ainsi sélectionnés représentent leur pays à la finale Europe Centrale qui se tiendra le **17 juin 2026** en présentiel à l'Université de Sciences économiques et commerciales de Vienne (WU Wien), (Autriche).

Ce concours est organisé en deux temps :

- 1) **Une sélection nationale** qui permettra de désigner des lauréats nationaux. Ces doctorants représenteront le pays dans lequel il réalisent leur thèse lors de la finale Europe Centrale du concours.
- 2) **La finale Europe Centrale** permettra de désigner les trois prix du jury et le prix du public pour l'Europe Centrale parmi les candidats autrichiens, hongrois, polonais, slovaques et tchèques.

2. Historique

Créé par l'ACFAS (Association Francophone pour le Savoir) en 2012, le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours « *Three-minute thesis* » (3MTMD) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie.

En 2014, l'ACFAS a mené une collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la Conférence des Présidents d'université (CPU), en France, avec le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique au Maroc (CNRST) et avec l'Université de Liège en Belgique afin que ces institutions organisent le concours sur leur territoire et pour mettre en place une première finale internationale. Celle-ci s'est déroulée le 25 septembre 2014 à Montréal.

En 2015, l'Agence Universitaire de la Francophonie a rejoint le comité international ; puis la Suisse en 2016, avec la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO).

3. Comité international

La finale internationale de *Ma thèse en 180 secondes* est organisée sous l'égide d'un comité international. Celui-ci est composé des représentants des institutions qui organisent la finale du concours sur leurs territoires respectifs et qui accueillent, à tour de rôle, la compétition internationale.

- En Belgique : Université de Liège, Université de Namur, Université catholique de Louvain, Université Libre de Bruxelles et Université de Mons.
- Au Canada (Québec) : Acfas.
- En France : France Universités, Centre national de la recherche scientifique (CNRS).
- Au Maroc : Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), Université Mohammed V de Rabat.
- En Suisse : Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO).
- Agence universitaire de la Francophonie (AUF) regroupe de nombreux pays (liste mise à jour sur le site internet).

4. Pourquoi participer ?

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* offre une occasion unique aux participants de **parfaire leurs aptitudes en communication**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public. Il offre ainsi l'occasion de **faire connaître le doctorat**.

5. Calendrier

Les sélections nationales se déroulent au printemps dans chaque pays du consortium.

- **17 mars** : Sélection autrichienne à l'Université de Sciences économiques et commerciales de Vienne (WU Wien) ;
- **23 mars** : Sélection hongroise à l'Université ELTE ;
- **26 mars** : Sélection polonaise à l'Université de Varsovie ;
- **16 avril** : Sélection tchèque à l'Université Charles de Prague ;
- **28 avril** : Sélection slovaque à l'Université Comenius de Bratislava ;

- **17 juin** : Finale Europe Centrale à l'Université de Sciences économiques et commerciales de Vienne (WU Wien), Autriche.

6. Prix

Des prix sont remis lors des sélections nationales ainsi que lors de la finale Europe Centrale par les organisateurs et leurs partenaires.

Lors de la sélection nationale sont remis un prix du jury et un prix du public. Dans certains pays, un deuxième prix du jury est attribué. Lors de la finale Europe Centrale, les prix remis sont : premier, deuxième et troisième prix ainsi que le prix du public.

II. Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

1. Critères d'admissibilité des doctorants au concours

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- S'exprimer en français ;
- Pour participer, le candidat doit être inscrit en doctorat pour l'année universitaire en cours (2025/2026) ou avoir soutenu son doctorat moins de 12 mois avant la finale internationale prévue en septembre 2026 (une copie de la carte étudiante et du certificat de scolarité sera demandée) ;
- Les participants en cotutelle sont admis, mais doivent choisir une fois pour toutes, en ce qui concerne MT180, leur université et leur pays de candidature. La nationalité des participants ne joue aucun rôle, mais le rattachement pour le doctorat à une université du pays représenté dans le consortium est indispensable ;
- Avoir informé de sa participation au concours son directeur de thèse et / ou ses financeurs et son directeur d'unité ;
- Présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral ;
- Ne pas avoir déjà été finaliste du concours par le passé ;
- Représenter le pays dans lequel ils ont été sélectionnés pour la finale Europe Centrale.

2. Règlements

Les contraintes techniques sont décrites ci-dessous et s'appliqueront à tous les participants, sans exception. Il incombe à l'organisateur de l'événement de les mettre en œuvre.

i. Contraintes techniques

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d'équité, elles s'appliqueront à tous les candidats, sans exception.

Départ

- Les candidats ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du candidat et visible si ce dernier le désire ;
- La personne gardienne du temps est placée juste à côté de la scène. Quand le candidat est prêt à commencer, il l'indique à la personne gardienne du temps par un petit signe établi au préalable par le gardien du temps et identique pour tous les candidats. La personne gardienne du temps enclenche alors le chronomètre. Un décompte de 3

secondes s'affiche à l'écran du candidat et du public avant le début de décompte des 180 secondes. Le candidat peut alors commencer sa présentation ;

- Les mots d'introduction sont considérés dans le temps de communication.

Interruption

- Sauf en cas de problème technique majeur, le chronomètre ne peut en aucun cas être remis à zéro (même si le candidat a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt) ;
- Un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s'affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas. Dans ce cas, l'animateur doit interrompre la compétition et le candidat est autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;
- Le candidat n'est pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

Visualisation

- S'il le désire, le candidat peut voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;
- Si les moyens logistiques le permettent, un écran peut être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;
- Si le candidat le souhaite, la personne responsable du chronomètre peut l'avertir par un signal visuel qu'il ne reste que 30 secondes avant la fin des 180 secondes (ex : agiter un drapeau) si cela n'est pas inclus dans le chronomètre.

Fin

- Un signal suffisamment reconnaissable (sonore ou visuel) indique quand les 180 secondes sont écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s'affiche (aucune seconde de tolérance n'est accordée). Dans le cas où le candidat dépasse les 180 secondes, il a le choix : soit continuer sa prestation et dans le même temps se disqualifier pour la compétition ; soit ne pas terminer sa présentation et rester admissible à la compétition ;
- La décision du jury est sans appel.

ii. Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français**.
- Aucun accessoire n'est autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le candidat a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale, le candidat peut utiliser un micro main, qu'il peut disposer sur un pied de micro s'il désire.

iii. Support visuel

- Les candidats peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé.
- Les candidats n'ont le droit qu'à **une seule diapositive**, non animée, pour illustrer leur propos. Celle-ci est projetée sur un grand écran, en arrière de la scène.
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français.
- La diapositive doit être en format PowerPoint (.ppt ou .pptx) ou en format image (.jpeg ou .jpg, résolution conseillée 300 dpi et format 1920x1080 pixels). Dans les deux cas, toutes les diapositives sont intégrées dans un seul document Powerpoint.
- Les candidats doivent s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteurs des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours.
- Aucun support audio ou vidéo n'est autorisé.
- Le visuel du lauréat participant à la finale Europe Centrale doit être envoyé au plus tard la veille du concours au comité d'organisation. Des corrections mineures peuvent être apportées à ce visuel le jour de la finale.
- Le titre de la présentation inscrit sur le visuel PowerPoint peut différer de celui de la thèse menée par le candidat de façon à ce qu'il puisse vulgariser son sujet. Toutefois, le titre complet de la thèse est annoncé oralement par l'animateur de la compétition.

3. Critères d'évaluation

Voilà les critères sur lesquels les membres du jury de la finale nationale et régionale se baseront pour évaluer les présentations :

iv. Talent d'orateur et implication (noté sur 6)

- Le candidat a-t-il démontré des qualités d'orateur : voix claire et assurée, rythme, fluidité, gestuelle, présence sur scène, interaction avec le public ?
- Passion, caractère humain, raconte son expérience, ses succès, ses échecs, son humour...
- Suscite-il la curiosité du public ?
- Le candidat situe-t-il son sujet dans un contexte actuel ?

v. Médiation du sujet (noté sur 6)

- Le candidat a-t-il utilisé un langage accessible ?
- Les métaphores, titres et exemples utilisés par le candidat sont-ils pertinents ?
- La diapositive apporte-elle une plus-value à la médiation du sujet ? (si utilisée)

vi. Structuration de l'exposé (noté sur 6)

- Exposé clair de l'objet de la thèse et des recherches menées

- Les mises en contexte sont-elles originales ?
- L'enchaînement des idées participe-t-il à une meilleure compréhension du sujet ?
- Les différentes parties de l'exposé sont-elles équilibrées (introduction, développement, conclusion) ?

vii. Coup de cœur (noté sur 2)

- Avez-vous noté un point particulièrement exceptionnel dans la présentation de l'exposé ?

viii. Jury

Le jury est constitué de représentants de la communauté scientifique, du monde économique et des médias. En cas de conflit d'intérêt, le juge doit le déclarer à l'ensemble des membres du jury, mais pourra néanmoins évaluer l'ensemble des présentations.